

Fiche de spécifications		
<i>Processus</i> : P7 – Redressement	<i>Programme</i> : R1	<i>Niveau</i> : Individu
État matrimonial : MATR		
	<i>Date</i> : 22/06/2017	<i>Numéro de version</i> : 5

Rappels généraux

- Toute unité cohérente du champ a une modalité redressée identique à la modalité déclarée de la variable concernée. On procède à un redressement si l'unité appartient à une région d'incohérence.
- Lorsqu'on redresse une variable par hot-deck, la recherche du donneur s'effectue dans l'ensemble des unités du champ, cohérentes pour cette variable, en choisissant celui dont l'identifiant est le plus proche parmi les unités déjà traitées (proche au sens DEPCOM_CODE!!ZC!!ADR_RANG!! LOG_RANG pour une variable de niveau logement ; au sens DEPCOM_CODE!!ZC!!ADR_RANG!! LOG_RANG!!IND_RANG pour une variable de niveau individu).

Champ des individus

L'état matrimonial n'a de sens que pour les individus non supprimés¹ (I_ANAI_R≠SU4 et SU5) de 18 ans ou plus (AGER_R ≥ 18).

La valeur des individus supprimés est « » ; celle des 17 ans et moins est « 6 ». La valeur de l'indicateur de redressement est « / » pour les individus de 17 ans et moins ; « » pour les individus supprimés.

Définition

Les modalités de l'état matrimonial déclaré (MATR_X) et redressé (MATR_R) sont identiques :

État matrimonial (MATR)	
Modalité	Signification
1	Marié(e)
2	Pacsé(e)
3	En concubinage ou union libre
4	Veuf, veuve
5	Divorcé(e)
6	Célibataire

Règles de gestion et hypothèses de redressement

Pas de règle de gestion particulière.

Le redressement s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle, sans déclaration, l'état matrimonial d'un individu se déduit probablement de son âge et de son sexe².

¹Les individus supprimés sont ceux nés après la date de référence.

²Voir table de valeurs dans la spécification du redressement.

Création de l'âge en 10 tranches (TAGE9), variable intermédiaire

L'âge en 10 tranches (TAGE9) est utilisé pour le redressement de l'état matrimonial uniquement (MATR_X).

Âge en 10 tranches (TAGE9)	
Modalité	Signification
0	$0 \leq \text{AGER_R} \leq 14$
1	$15 \leq \text{AGER_R} \leq 19$
2	$20 \leq \text{AGER_R} \leq 29$
3	$30 \leq \text{AGER_R} \leq 39$
4	$40 \leq \text{AGER_R} \leq 49$
5	$50 \leq \text{AGER_R} \leq 59$
6	$60 \leq \text{AGER_R} \leq 69$
7	$70 \leq \text{AGER_R} \leq 79$
8	$80 \leq \text{AGER_R} \leq 89$
9	$90 \leq \text{AGER_R}$

Action d'imputation

Indicateur de redressement de l'état matrimonial (I_MATR_R)	
Modalité	Signification
1	Valeur non déclarée ou différente des modalités connues
C	Valeur cohérente

➤ **Région d'incohérence (I_MATR_R=1)**

MATR_R=hot-deck parmi les donneurs potentiels de même âge en 10 tranches (TAGE9) et de même sexe (SEXE_R)

En cas d'absence de donneur, on impute à partir de la table suivante :

		Âge (TAGE9)			
		1 ou 2	3 à 7	8	9
Sexe (SEXE_R)	1	6	1	1	4
	2	6	1	4	4

Rappel de modalités

L'âge de l'individu en nombre d'années révolues (AGER_R) varie entre 0 et 121.

Sexe de l'individu (SEXE)	
Modalité	Signification
1	Masculin
2	Féminin